



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DE SAINT-ÉMILE

7^{ième} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE
Mardi 22 octobre 2024 à 19h 15
Conseil de quartier de Saint-Émile
Rencontre au Centre communautaire de Saint-Émile
2200 rue de la Faune salle ABC

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme Manon Therrien
M. David Routhier
Mme Christine Bernier
M. Samuel Dufresne
Mme Sophie Verret
Mme Désirée Nsanzabera

Présidente
Trésorier
Administratrice
Administrateur
Administratrice
Administratrice

ÉTAIENT ABSENTS

M. Kim Dumont
M. Robert Tremblay
M. Steeve Verret

Administrateur
Administrateur
Conseiller municipal du district de Lac
Saint-Charles-Saint-Émile

ÉTAIT PRÉSENTE EN LIGNE

Mme Geneviève Lemieux

Secrétaire

IL Y AVAIT QUORUM : OUI

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Mme Sayana Khuon
Mme Henriette Lafond

Conseillère en consultations publiques
Secrétaire de soutien

Une citoyenne était présente

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien présidente, ouvre l'assemblée à 19h15.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Samuel Dufresne et appuyé par Mme Sophie Verret d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 SEPTEMBRE 2024

Mme Christine Bernier propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de quartier du 24 septembre 2024, avec les modifications apportées.

Mme Sophie Verret appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

La période est annulée. M. Steeve Verret est absent.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Q. Une citoyenne demande s'il y a eu des développements dans le choix des terrains pour la construction d'un parc sur la rue de l'Apogée.

R. Mme Manon Therrien mentionne que le conseil n'a pas encore eu de mise à jour et le conseil demande des précisions sur le terrain en face du 7000 rue de l'Apogée.

Résolution CQSE - 24 - CA - 34

Questions concernant le parc au sud du 7000 de l'Apogée

- Considérant la présentation du mois d'avril sur le choix de terrains pour l'aménagement d'un parc;
- Considérant que le conseil n'a pas reçu de mise à jour pour le choix d'un terrain;
- Considérant que le terrain situé en face du 7000 rue de l'Apogée a une servitude;

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande à la Ville de faire une mise à jour de leur démarche, de préciser s'il y a bien une servitude sur ce terrain et quelles sont les implications de cette servitude pour l'aménagement d'un parc.

M. Samuel Dufresne propose.

Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 24 - CA - 35

Terrain humide

- Considérant qu'à la présentation de la Ville au mois d'avril le terrain situé au sud de la rue des Comètes est considéré comme terrain humide;
- Considérant que ce terrain est très grand;

Le conseil de quartier de Saint-Émile aimerait savoir si ce terrain est vraiment humide et inaccessible pour l'aménagement d'un parc.

M. Samuel Dufresne propose.
Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Q. La citoyenne demande aussi s'il y aura une piste cyclable devant les 2 écoles sur les terrains de l'ancien zoo.

R. Mme Manon Therrien que la Ville a répondu que la piste cyclable était prévue dans les plans de la phase 2 du projet.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Résolution CQSÉ - 24 - CA - 22

Résolution pour le transfert des terrains au sud de la piste cyclable du domaine Leduc.

Revoir la carte des limites du quartier de Saint-Émile.

La ville a répondu que les limites des arrondissements ne peuvent être modifiées que par l'assemblée nationales.

Le service du greffier de la Ville suggère que la partie sud-ouest du territoire de la Haute-Saint-Charles, jusqu'au boulevard de la Colline et du boulevard Bastien jusqu'à la rue de la Faune, soit annexée à Saint-Émile. La suggestion de la Ville a été refusée par le conseil car cela implique 1500 résidents et 157 nouvelles unités de logement. Le conseil propose de garder la proposition initiale soit d'annexer seulement la portion de territoire de la scierie Leduc.

Cette proposition sera présentée au conseil de quartier de Neufchâtel à l'assemblée du mois prochain.

Résolution CQSE - 24 - CA - 30

Résolution pour le stationnement sur la rue Vézina

La Ville répond qu'un sommaire décisionnel a été rédigé pour recommander l'interdiction de stationner sur la rue Vézina, entre l'avenue Lapierre et la rue de l'Apogée. Il sera soumis prochainement au conseil de l'arrondissement pour approbation.

Les résolutions concernées et les réponses de la Ville sont recopiées en annexe à la fin du document.

7. TRÉSORERIE

M. David Routhier mentionne qu'il reste 2431.00\$ dans le compte du conseil de quartier et 117.00\$ dans le compte de la sécurité routière. Le solde total est de 2548.00\$.

M. David Routhier demande 3 résolutions pour le paiement de 3 chèques.

Résolution CQSE - 24 - CA - 36

Paiement des frais de secrétariat

M. David Routhier demande une résolution pour le paiement d'un chèque de 100.00\$ à Mme Henriette Lafond pour les frais de secrétariat du procès-verbal du 24 septembre 2024.

Mme Manon Therrien propose.
Mme Sophie Verret appuie.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 24 – CA - 37

Paiement des frais du Registraire des entreprises

M. David Routhier demande une résolution pour un chèque de 40.00\$ pour le paiement du Registraire des entreprises.

M. David Routhier propose.
Mme Manon Therrien appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 24 - CA - 38

Remboursement de frais de stationnement

M. David Routhier demande une résolution pour le paiement d'un chèque de 40.00\$ pour le remboursement des frais de stationnement de 5 membres du conseil lors du 5à7 de réseautage à l'Hotel-de ville de Québec le 20 juin 2024.

M. David Routhier propose.
Mme Manon Therrien appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Pour l'argent qui reste dans le compte, le conseil étudiera la possibilité de former un comité pour le 100^e anniversaire de Saint-Émile.

Pour la session de travail du mois de décembre le comité propose un montant de 400.00\$.

8. DOSSIERS EN COURS

Stratégie routière 2024

Mme Manon Therrien n'a pas rejoint les directeurs des écoles. Il faudrait connaître le solde de leur budget restant pour la sécurité routière. Elle tentera de les contacter d'ici la prochaine séance du conseil du mois de novembre. Les affiche de sécurité routière seront enlevées pour l'hiver. M. David Routhier mentionne qu'il reste 117.00\$ pour le compte de la sécurité routière.

Parc Scierie Leduc

Un membre du conseil demande s'il y aura un parc dans le nouveau développement de la scierie Leduc. Dans le sommaire décisionnel de septembre 2024 la Ville fait mention du parc dans la phase 2 du projet. (PA2020-133) le conseil demande une résolution pour connaître l'échéancier pour ce parc.

Résolution CQSE - 24 - CA - 39

Parc Scierie Leduc

- Considérant que le parc a été reporté à la phase 2B du projet (PA2024-133);

Le conseil de quartier de Saint-Émile veut savoir quand sera le nouvel échéancier et la date approximative pour l'aménagement de ce parc.

Mme Désirée Nsanzabera propose.

Mme Manon Therrien appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

9. CORRESPONDANCE

Une invitation pour la Table de concertation pour le transport en commun à Ville Vanier l'inscription se fera d'ici le 30 novembre 2024. La 1^{ère} réunion sera au début janvier 2025.

Une invitation de la Ville du P.A E. pour un atelier d'échange en matière de réaménagement du territoire, le 30 octobre 2024 au Centre Georges D'or. M. Samuel Dufresne a déjà assisté à une réunion sur le même sujet, le 6 octobre dernier, il fera part de ses connaissances au conseil.

Une lettre de M. Robert Tremblay annonçant sa démission de son poste d'administrateur.

10. DIVERS

La mise à jour du registre des entreprises doit se faire d'ici le 30 novembre. M. Samuel Dufresne a assisté aux ateliers de discussion de la Haute-Saint-Charles. Il mentionne qu'une boîte de questions et suggestions est placée au Centre Paul-Émile Beaulieu.

Pour les fêtes du 100e de Saint-Émile, M. Samuel Dufresne a trouvé à l'université Laval des documents sur l'histoire de Saint-Émile. Un comité a été formé de M. Samuel Dufresne, Mme

Sophie Verret et Mme Henriette Lafond. Le comité se réunira pour organiser des recherches en collaboration avec la Société d'histoire de la Haute -Saint- Charles. Un budget de 500.00\$ serait prévu pour ce comité.

Mme Christine Bernier demande la permission d'aller discuter avec le conseil de quartier de Notre-Dame-des Laurentides pour la création d'une piste d'hébertisme à la limite de leur territoire. Le conseil approuve cette démarche.

À la réunion du mois de novembre, il y aura une consultation publique concernant une modification de règlement pour la construction d'un 8 logement en ajoutant un deuxième étage. Cette construction située à l'intersection de l'Avenue Lapierre et Elzéar Villeneuve. M. Samuel Dufresne demande une résolution pour poser des questions au RTC.

Résolution CQSE - 24 - CA - 40

Questions au RTC

Le conseil de quartier demande au RTC de répondre à des questions.

- Considérant que le conseil de quartier de Saint-Émile avait obtenu réponse en février dernier comme quoi les arrêts 4862 (T.Duchaine/Lapierre) et 4867 (Sommeliers /Lapierre) correspondent aux ajouts d'abribus et donc allaient être évalués et étant donné qu'aucun abribus n'a été installé, le conseil de quartier de Saint-Émile aimerait connaître ce qu'il advient de ces abribus;
- Considérant le besoin d'extension de la zone 2 de Flexibus au sud jusqu'au Boulevard Bastien et la rue Auguste Renoir afin d'intégrer un nouveau développement résidentiel, le conseil de quartier de Saint-Émile souhaite savoir dans un horizon de combien de temps peut-on espérer un agrandissement de la zone 2 Flexibus?
 - Dans combien de temps, environ, peut-on espérer une connexion directe de transport en commun entre Saint-Émile et le CLSC de la Jacques-Cartier (Hôpital Chauveau) le service de santé et notre secteur ?
 - Serait-il possible d'envisager de construire des abribus et autre mobilier urbain avec des sacs mauve du compostage?
 - Des projets pilotes d'abribus végétalisés sont-ils analysés par le RTC?

Le conseil de quartier de Saint-Émile aimerait avoir des réponses à ces questions.

M. Samuel Dufresne propose.
Mme Christine Bernier Appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien propose la levée de l'assemblée à 21 h 21.

M. David Routhier appuie.

Procès-verbal rédigé par Mme Henriette Lafond et révisé par Mme Manon Therrien et
Mme Geneviève Lemieux.

Manon Therrien, présidente

Geneviève Lemieux, secrétaire

ANNEXE 1 : RÉOLUTIONS 2024



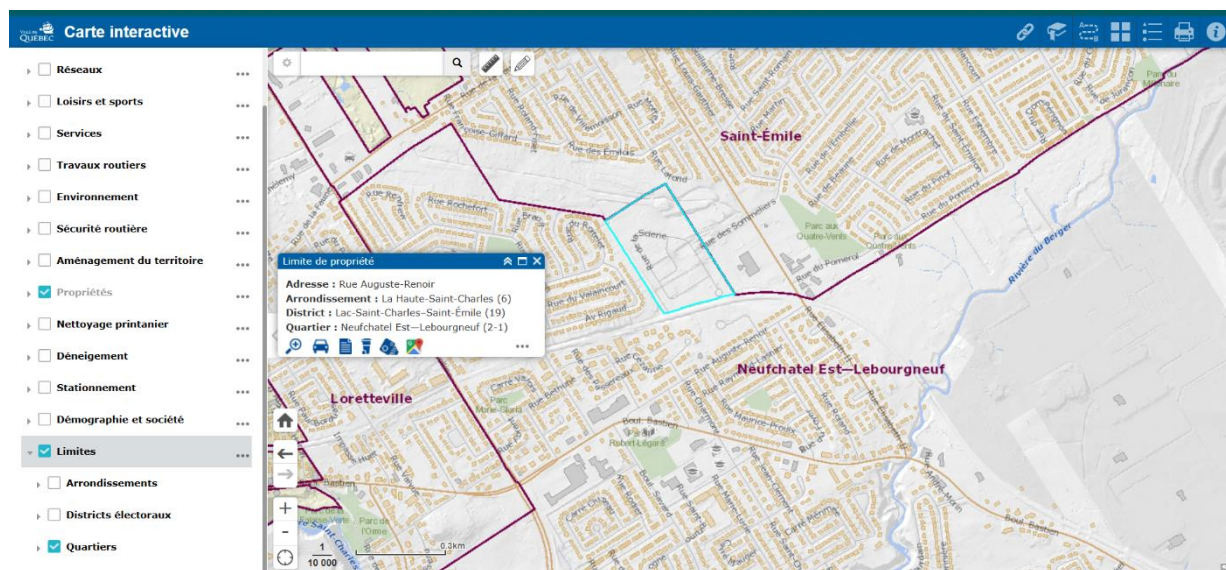
Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Émile, tenue le 28 mai 2024, 19 h, au Centre communautaire Saint-Émile. Il y avait quorum.

Révision des limites du quartier | RÉOLUTION CQSÉ - 24 - CA - 22

- Considérant le changement de vocation du site de la Scierie Leduc pour un développement résidentiel d'envergure;
- Considérant que la majorité des résidents utiliseront les infrastructures de Saint-Émile;
- Considérant que naturellement, ce secteur aurait plus d'affinités à appartenir au secteur de Saint-Émile;
- Considérant que cette portion est actuellement située dans le quartier de Neuchâtel-Est-Lebourgneuf;
- Considérant que pour cette zone qui impactera plus le quartier de St-Émile, c'est le Conseil de quartier de Neuchâtel-Est-Lebourgneuf qui est actuellement consulté;

Le Conseil de quartier demande un redécoupage afin que le terrain de l'ancienne Scierie Leduc, soit le lot 1 116 736 du cadastre du Québec (zone en bleu ci-dessous), soit transféré au secteur du quartier de Saint-Émile.

Le Conseil de quartier demande un redécoupage afin que le terrain de l'ancienne Scierie Leduc, soit le lot 1 116 736 du cadastre du Québec (zone en bleu ci-dessous), soit transféré au secteur du quartier de Saint-Émile.



Mme Geneviève Lemieux propose. Mme Christine Bernier appuie.
La proposition est acceptée à l'unanimité.

Réponse du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement : *Les limites des arrondissements de la Ville de Québec sont identifiées à l'annexe B de la Charte de la Ville de Québec qui est une loi du Gouvernement du Québec. Conséquemment, seule l'Assemblée nationale du Québec peut modifier la loi et venir y inscrire de nouvelles délimitations*

Le conseil demande une résolution pour conserver les interdictions de stationnement sur Vézina.

Résolution CQSE - 24 - CA - 30

- Considérant qu'il n'y a pas de trottoirs;
- Considérant que les enfants voyagent à pied pour se rendre à l'école;
- Considérant que la vitesse des véhicules est élevée sur la rue Vézina;
- Considérant que la rue Vézina est une rue de transit entre l'avenue Lapierre et l'autoroute Laurentienne;

Le conseil de quartier demande à la Ville de garder définitivement les interdictions de stationner sur la rue Vézina.

Mme Sophie Verret propose.
Mme Manon Therrien appuie.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Réponse :

La Ville répond qu'un sommaire décisionnel a été rédigé pour recommander l'interdiction de stationner sur la rue Vézina, entre l'avenue Lapierre et la rue de l'Apogée. Il sera soumis prochainement au conseil de l'arrondissement pour approbation.

Résolution CQSE - 24 - CA - 34

Questions concernant l'étude de parc

- Considérant la présentation du mois d'avril sur le choix de terrains pour l'aménagement d'un parc;
- Considérant que le conseil n'a pas reçu de mise à jour pour le choix d'un terrain;
- Considérant que le terrain situé en face du 7000 rue de l'Apogée a une servitude;

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande à la Ville de faire une mise à jour de leur démarche, de préciser s'il y a bien une servitude sur ce terrain et quelles sont les implications de cette servitude pour l'aménagement d'un parc.

M. Samuel Dufresne propose.
Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 24 - CA - 35

Terrain humide

- Considérant qu'à la présentation de la Ville au mois d'avril le terrain situé au sud de la rue des Comètes est considéré comme terrain humide;
- Considérant que ce terrain est très grand;

Le conseil de quartier de Saint-Émile aimerait savoir si ce terrain est vraiment humide et inaccessible pour l'aménagement d'un parc.

M. Samuel Dufresne propose.
Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 24 - CA - 36
Paiement des frais de secrétariat

M. David Routhier demande une résolution pour le paiement d'un chèque de 100.00\$ à Mme Henriette Lafond pour les frais de secrétariat du procès-verbal du 24 septembre 2024.

Mme Manon Therrien propose.
Mme Sophie Verret appuie.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 24 - CA - 37
Paiement des frais du registraire des entreprises

M. David Routhier demande une résolution pour un chèque de 40.00\$ pour le paiement du Registraire des entreprises.

M. David Routhier propose.
Mme Manon Therrien appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 24 - CA - 38
Remboursement de frais de stationnement

M. David Routhier demande une résolution pour le paiement d'un chèque de 40.00\$ pour le remboursement des frais de stationnement de 5 membres du conseil lors du 5 à 7 de réseautage à l'Hôtel-de-ville de Québec le 20 juin 2024.

M. David Routhier propose.
Mme Manon Therrien appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 24 - CA - 39
Parc Scierie Leduc

- Considérant que le parc a été reporté à la phase 2B du projet (PA2024-133);

Le conseil de quartier de Saint-Émile veut savoir quand sera le nouvel échéancier et la date approximative pour l'aménagement de ce parc.

Mme Désirée Nsanzabera propose.

Mme Manon Therrien appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 24 - CA - 40

Questions au RTC

Le conseil de quartier demande au RTC de répondre à des questions.

- Considérant que le conseil de quartier de Saint-Émile avait obtenu réponse en février dernier comme quoi les arrêts 4862 (T.Duchaine/Lapierre) et 4867 (Sommeliers /Lapierre) correspondent aux ajouts d'abribus et donc allaient être évalués et étant donné qu'aucun abribus n'a été installé, le conseil de quartier de Saint-Émile aimerait connaître ce qu'il advient de ces abribus;
- Considérant le besoin d'extension de la zone 2 de Flexibus, au sud jusqu'au Boulevard Bastien et la rue Auguste Renoir afin d'intégrer un nouveau développement résidentiel, le conseil de quartier de Saint-Émile souhaite savoir dans un horizon de combien de temps peut-on espérer un agrandissement de la zone 2 Flexibus?
- Dans combien de temps, environ, peut-on espérer une connexion directe de transport en commun entre Saint-Émile et le CLSC de la Jacques -Cartier (Hôpital Chauveau) le service de santé et notre secteur;
- Serait-il possible d'envisager de construire des abribus et autre mobilier urbain avec des sacs mauve du compostage?
- Des projets pilotes d'abribus végétalisés sont-ils analysés par le RTC?

Le conseil de quartier de Saint-Émile aimerait avoir des réponses à ces questions.

M. Samuel Dufresne propose.

Mme Christine Bernier Appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.